

Charte de bonne conduite à l'ASGC on s'engage...



ENGAGEMENT DU CLUB

1. En tant que représentant du club, je dois avoir un comportement exemplaire
2. Favoriser l'épanouissement et la progression de nos licenciés,
3. Les encourager dans l'apprentissage du football,
4. S'assurer du bon accueil de nos licenciés
5. Apporter notre soutien aux éducateurs dans leur mission,
6. Communiquer toutes informations nécessaires aux licenciés et aux parents,
7. Respecter les équipes adverses et les arbitres.

ENGAGEMENT DU JOUEUR (SE)

1. Respecter les horaires des entraînements et des convocations,
2. Être poli avec tous,
3. Respecter les locaux et le matériel mis à disposition,
4. Respecter les éducateurs et les aider à ranger le matériel,
5. Respecter mes coéquipiers et s'encourager,
6. Respecter les adversaires et les décisions de l'arbitre,
7. Avoir une tenue adaptée et l'équipement adéquat en entraînement et en match,
8. Respecter mon club et l'ensemble des bénévoles

Signature :

ENGAGEMENT DES PARENTS

1. S'intéresser à ce que mon enfant fait,
2. Respecter les horaires d'entraînements et de convocations aux matchs,
3. S'assurer de la présence de son éducateur avant de laisser mon enfant à l'entraînement ou en match,
4. Prévenir de l'absence de mon enfant à son éducateur dès le mercredi pour les matchs,
5. Répondre aux convocations dès réception,
6. Assister aux matchs de mon enfant et aider au transport (dès que possible),
7. Équiper mon enfant avec une tenue adaptée à la pratique du football et à la météo,
8. Respecter les choix de l'éducateur et des dirigeants,
9. Respecter les adversaires et les arbitres,
10. Encourager l'ensemble de l'équipe,
11. Participer au maximum à la vie du club.

Signature :



Pour une meilleure organisation, du début de saison jusqu' à la trêve hivernale, en cas d'absence du joueur(se) à plus de 75 % des convocations (match ou plateaux), le club se réserve le droit de ne plus l'accueillir dès la 2^{ème} phase.